



Maladie d'un employeur tres malade

Par **lou**, le **17/09/2012** à **17:53**

Bonjour,

voila je suis en cheque emploi service universal mon employeur sa va faire 3 mois qu'elle est malade elle est parti a l'hopital et elle est revenu puis elle est tombé et reparti a l'hopital depuis 21 mai a maintenant je lui telephone sans reponse et je n'y travail pas depuis juillet j'ai pas eu mes salaires , elle sait pas quoi faire soit me licencié car elle n'a plus d'argent c'est normal qu'elle me paye 7,81 net reel

merci de votre reponse